



Accident voiture handicapé

Par **cocodav**, le **14/01/2016** à **11:14**

Bonjour,

Suite a un accident non responsable mon véhicule qui est équipé pour une personne a mobilité réduite est bloqué pendant plus d'un mois, mon assurance me dedomage a hauteur de 35€ par jour pendant 20 jours pour louer un véhicule, ils me disent que l'assurance adverse ne prendra pas en compte la location d'un véhicule pour mes déplacements puis-je avoir recourt pour que celle-ci paie mes frais de locations de véhicules adaptés

merci